Culpabilité, honte, responsabilité – la mémoire de la Shoah rend-elle les jeunes Allemands moins antisémites et xénophobes ?

Stephanie Glaeser et Laurent Licata

Résumé:

Cet article présente une recherche sur les liens entre la mémoire collective de la Shoah et les attitudes envers les Juifs et les immigrés dans l'Allemagne contemporaine. Basée sur une enquête auprès d'élèves, elle montre l'importance d'une considération attentive des réactions émotionnelles liées à ce passé, qui peuvent être associées à des tendances défensives, mais aussi à l'intégration d'une vigilance générale face à l'exclusion des minorités.

This article presents a study on the links between the collective memory of the Shoah and attitudes toward Jews and immigrants in contemporary Germany. Based on a survey among pupils, it shows the importance of a careful consideration of the emotional reactions linked to this past, which can be associated to defensive reactions, but also to a general vigilance toward the exclusion of minorities.

Mots clés : Shoah, Mémoire collective, Allemagne, émotions collectives, culpabilité, honte, responsabilité morale, attitudes intergroupes, antisémitisme, xénophobie

CONTEXTE ET OBJET DE RECHERCHE

De nos jours, la mémoire collective est un thème de plus en plus présent. La commémoration de la Shoah est devenue un exercice que nos sociétés pratiquent sur les scènes politique, scolaire et artistique. Cette évolution importante a rendu possible une recherche de pardon vis-à-vis des groupes victimes, condition incontournable pour l'établissement de tout processus de réconciliation. Mais quel est le sens d'une telle commémoration, si elle réduit la mémoire des torts commis à une histoire figée qui ne nous concerne pas personnellement, répétée dans un geste formel? Quel est le rapport des Allemands, trois générations après la Shoah, à ce passé ?

Malgré les répercussions positives du travail de mémoire accompli en Allemagne, des expressions d'antisémitisme continuent à s'y produire, tout comme dans d'autres pays européens. De plus, la commémoration de la Shoah et la déploration de ses victimes peuvent se trouver en fort décalage avec une réalité quotidienne qui ne cesse de désigner des nouveaux boucs émissaires comme une menace du bien-être collectif : dans le contexte actuel d'instabilité économique, les attitudes de fermeture envers les minorités immigrées se répandent, et les partis d'extrême droite ne cessent de recueillir des électeurs.

L'objectif de la recherche que nous rapportons ici était de mettre en lien ces phénomènes : d'un côté, la manière dont les jeunes Allemands traitent la mémoire de la Shoah et se positionnent par rapport à ses victimes et, de l'autre, leurs attitudes face à une minorité stigmatisée dans le discours public actuel¹.

Avant de discuter les résultats de l'enquête, nous introduisons quelques concepts qui nous ont permis d'étudier ces dynamiques.

Mémoire collective et identité sociale, émotions et réconciliation

La mémoire collective peut être définie comme « un ensemble de représentations partagées du passé basées sur une identité commune aux membres d'un groupe² ». Elle joue un rôle crucial dans la gestion des relations entre groupes, notamment dans le processus de transition suite à des conflits. La réconciliation est en grande partie conditionnée par les récits à travers lesquels les différents groupes reconstruisent le passé³, car ils peuvent mobiliser le soutien des politiques de réparation, mais également figer les interactions dans une spirale de violence et de vengeance⁴.

Dans ce cadre, « l'identité sociale » joue un rôle important⁵ : la conscience d'appartenir à un ou plusieurs groupes sociaux et la signification émotionnelle attachée constituent des éléments importants dans la conception de Soi. L'identité sociale influence également l'estime de soi de l'individu et lui permet de s'orienter dans son environnement social. Une partie de nos croyances, actions et émotions dépendent donc de nos appartenances groupales⁶.

La confrontation d'un passé sombre comme celui de la Shoah peut alors entrer en conflit avec le besoin de maintenir une identité sociale positive et de protéger l'estime de soi, suscitant des réactions défensives quant à la reconnaissance des torts commis. En choisissant un certain récit de l'histoire, les évènements du passé peuvent ainsi être occultés afin de distordre la mémoire collective et de légitimer des actions passées, présentes ou futures. En revanche, un groupe peut choisir d'assumer son histoire afin qu'elle ne se répète pas au présent⁷.

La gestion d'un passé intergroupe négatif est fortement liée à l'intégration des réactions émotionnelles qu'il suscite. Même s'ils n'étaient pas personnellement impliqués dans l'action, les membres contemporains d'un groupe responsable d'atrocités peuvent éprouver des émotions telles que la culpabilité ou la honte à l'égard de celles-ci. L'intérêt des recherches en psychologie sociale pour ces émotions est motivé par leurs conséquences sur les relations intergroupes⁸: se basant sur la perception que l'individu ou le collectif a violé des principes moraux, elles peuvent être associées à la motivation de réparer les torts commis, en demandant pardon aux victimes et en les dédommageant pour les actions subies, permettant la création de relations intergroupes plus justes⁹ 10. L'individu peut en effet chercher à gérer les sensations aversives qui accompagnent ce genre d'émotions par des comportements prosociaux, mais aussi par des réactions défensives et d'évitement. Plusieurs chercheurs ont souligné l'importance de distinguer entre le sentiment de culpabilité, considéré comme étant plus focalisé sur l'action commise, ce qui limiterait la portée de ses effets, et deux facettes différentes de la honte ¹¹: la honte morale impliquerait la perception que les actions commises représentent

une violation de principes moraux importants et la reconnaissance de leurs conséquences sur les victimes. Une manière de gérer cette émotion serait de rétablir la valeur morale du groupe en se comportant d'une manière prosociale. Par contre, l'autre facette de la honte, basée sur l'image, s'exprimerait par la peur que la réputation du groupe au sein d'une communauté plus large soit endommagée. Plutôt que d'être liée à une reconnaissance des erreurs commises, elle serait associée à l'appréhension d'une critique externe et, par conséquent, à des attitudes et comportements d'évitement permettant de se distancer de l'évènement ou de le banaliser. Plusieurs études ont confirmé ces tendances opposées, qui peuvent même s'appliquer à des minorités non liées à l'action commise¹² ¹³, ce qui est particulièrement intéressant pour la présente recherche : il a été démontré que la honte morale liée à la Shoah peut être associée à un soutien plus élevé pour les immigrés turcs en Allemagne, contrairement à la honte-image, associée à une prise de distance de ceux-ci.

En Allemagne, les politiques des premières décennies d'après-guerre avaient favorisé le silence sur les aspects négatifs du passé et la reproduction d'une conception de Soi nationale idéalisée. A partir des années 1980, le débat politique s'est transformé lentement d'un aveu forcé à une reconnaissance politique délibérée de la culpabilité nationale qui, aujourd'hui, joue un rôle important dans la vie politique et culturelle du pays¹⁴. Toutefois, la gestion de la mémoire de ce passé et son implication pour l'identité collective allemande continuent à susciter des débats. Les sentiments de culpabilité liés à la Shoah peuvent être vécus par les Allemands nés après comme un fardeau injustifié, imposé par une pression extérieure^{15 16}, et l'évocation du passé peut provoquer des sentiments de malaise et des réactions défensives¹⁷.

Dans le contexte allemand, des psychologues sociaux ont également cherché à étudier une notion de responsabilité morale en lien avec la Shoah ¹⁸ ¹⁹. L'acceptation d'une responsabilité pour les conséquences de la Shoah, dans le sens d'une norme morale personnelle, renforcerait la motivation des Allemands nés après la guerre à prévenir la récurrence des évènements passés²⁰. Dans le cadre de la présente recherche, nous avons exploré si la façon dont les jeunes font sens de la mémoire de la Shoah peut impliquer une responsabilité morale plus générale et prospective qui se traduirait par l'adoption de principes moraux valables pour tous les êtres humains et une vigilance générale envers le respect de la dignité humaine et des droits des minorités. Une telle réaction face à l'histoire se rapprocherait de la notion de mémoire exemplaire proposée par Tzvetan Todorov²¹. Celle-ci consiste à intégrer l'évènement dans une catégorie plus générale, sans pour autant nier sa singularité, afin de l'utiliser comme modèle dans des circonstances nouvelles.

Notre enquête a donc cherché à étudier les questions suivantes : Comment les jeunes Allemands réagissent-ils par rapport au passé « culpabilisant » de l'Allemagne ? Quel est le rôle des différentes réactions, telles que la honte, la culpabilité et la responsabilité, dans une perspective de réconciliation avec les victimes du passé et de transposition potentielle à des contextes différents ?

METHODE

Nous avons investigué ces questions à l'aide d'un questionnaire rempli par 104 élèves d'origine allemande (33 garçons et 71 filles), âgés entre 15 et 20 ansⁱ.

Après avoir lu un texte rappelant la Shoah, les élèves étaient invités à estimer leur degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'une série de propositions, et cela sur des échelles de 1 (pas du tout d'accord) à 7 (tout à fait d'accord). Ces propositionsⁱⁱ concernaient le ressenti de culpabilité, de honte, et de responsabilité morale prospective, l'identification à l'Allemagne, l'antisémitisme secondaire ou « post-Shoah »²², le soutien à des politiques de réparation en faveur des Juifs, les préjugés envers les immigrés et le soutien de mesures en leur faveur. Les relations entre les différentes émotions et attitudes mesurées ont été estimées à l'aide d'analyses statistiques de régression linéaire.

RESULTATS EMPIRIQUES

En moyenne, les participants expriment un niveau de culpabilité de 3.13, un niveau de honte morale de 3.26, un niveau de honte-image de 4.1, et un niveau de responsabilité morale prospective de 5.37. Mesurées sur une échelle de 1 (« pas du tout d'accord ») à 7 (« tout à fait d'accord »), on peut donc constater que l'expression moyenne de culpabilité et de honte morale est faible, celle de honte-image se situe au milieu de l'échelle, tandis que l'expression moyenne de responsabilité est élevée.

En ce qui concerne les liens entre réactions émotionnelles par rapport à la Shoah et les attitudes intergroupes, notre enquête a tout d'abord mis en évidence les deux nuances opposées de la honte conceptualisées par Allpress et collègues²³, confirmant leurs résultats concernant les attitudes envers le groupe victime²⁴, ainsi qu'envers une minorité non liée²⁵: plus les élèves ressentent de la honte morale, plus ils ont tendance à soutenir des politiques de réparation en faveur des Juifs, et donc à soutenir la réconciliation avec les victimes. Ce potentiel prosocial ne se restreint pas aux victimes du passé, mais peut s'appliquer également à des attitudes qui concernent une minorité actuelle souffrant de discrimination: plus les participants ressentent de la honte morale, moins ils adoptent des attitudes qui stigmatisent les immigrés comme menace ou fardeau, moins ils soutiennent des mesures qui restreignent leurs droits, et plus ils sont prêts à s'engager dans la lutte contre le racisme. Cette forme de honte peut donc favoriser des manières d'agir visant à modifier les aspects négatifs de l'identité du groupe et à rétablir sa valeur morale.

.

ⁱ La récolte de données a eu lieu dans un seul lycée en Allemagne, d'orientation catholique et situé dans un contexte non-urbain. Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif.

Les propositions sont basées sur des mesures validées par des recherches antérieures. Voici quelques exemples: *Culpabilité*: « En tant que jeune Allemand(e), moi aussi je me sens vite coupable pour les conséquences négatives causées par les Allemands lors du National-socialisme. » *Honte morale*: « J'ai honte d'être allemand quand je pense à la manière dont les Allemands se sont comportés vis-à-vis des Juifs lors du National-socialisme. » *Honte-image*: « Je me sens mal parce que le comportement des Allemands vis-à-vis des Juifs lors du National-socialisme a créé une mauvaise image de nous aux yeux du monde. » *Responsabilité morale prospective*: « Face à l'histoire de la Shoah, tout être humain devrait sentir une responsabilité morale vis-à-vis des situations actuelles d'exclusion. »

Par contre, si elle se base sur un souci pour l'image de l'Allemagne, la honte peut impliquer des tendances défensives cherchant à éviter la confrontation du sujet problématique : plus les élèves ont honte de la réputation de l'Allemagne liée à la Shoah, plus ils approuvent des affirmations qui minimisent les souffrances infligées aux Juifs et qui dénigrent leurs revendications. Une manière de faire cela est de discréditer les voix qui rappellent les torts commis, par exemple en soutenant des propos selon lesquels les Juifs veulent seulement tirer du profit de la mauvaise conscience de l'Allemagne. Par conséquent, on peut considérer qu'une trop forte évocation de l'image négative de l'Allemagne liée à la Shoah peut avoir des effets contreproductifs. Au lieu de favoriser une confrontation des aspects négatifs de l'histoire, cela peut produire des réactions défensives empêchant l'intégration de ces aspects au sein d'une identité collective critique. Par ailleurs, cette tendance défensive ne se limite pas aux attitudes vis-à-vis des victimes du passé : plus les participants ont honte de l'image de l'Allemagne en conséquence de la Shoah, plus ils expriment également leur accord avec des mesures politiques qui restreignent les droits des immigrés, et moins ils ont tendance à soutenir des mesures de lutte contre le racisme. La honte basée sur l'image semble donc impliquer une tendance à se renfermer sur son groupe et à le défendre contre des sujets qui pourraient remettre en question la légitimité de ses actions.

Nos résultats confirment également les effets prosociaux de la culpabilité. Plus les élèves ressentent de la culpabilité par rapport au rôle de l'Allemagne dans la Shoah, moins ils approuvent des propos caractéristiques de l'antisémitisme secondaire : ils ont moins tendance à banaliser la souffrance des Juifs, ils revendiquent moins d'enfin pouvoir tourner la page sur ce passé et considèrent moins que les Juifs ne cherchent qu'à l'instrumentaliser pour en tirer des bénéfices. Plus ils expriment de la culpabilité, plus fort est également leur soutien au dédommagement des survivants, aux excuses officielles et à l'investissement de l'Etat dans la lutte contre l'antisémitisme. On peut aussi lire ces résultats dans l'autre sens : moins les élèves expriment un sentiment de culpabilité, plus ils ont tendance à minimiser la souffrance des Juifs et à discréditer leurs revendications. Ce lien négatif peut être interprété comme une projection, suivant les constats de Theodor W. Adorno²⁶: le fait de rejeter la culpabilité peut mener à une projection de cette culpabilité sur les victimes, résultant en l'adoption d'attitudes qui dénigrent celles-ci et leurs revendications.

En ce qui concerne le lien entre la culpabilité et les attitudes envers les immigrés, les résultats montrent l'importance de la prise en compte du sentiment de responsabilité morale qui dépasse le seul contexte historique de la Shoah et implique une vigilance générale envers le respect des droits des minorités : plus les élèves se sentent coupables à cause de la Shoah, plus ils intègrent un sentiment de responsabilité morale prospective, et celui-ci favorise le rejet des propositions qui stigmatisent les immigrés. Une telle relation est décrite comme effet de médiation en statistiques : la responsabilité agit comme variable médiatrice entre la culpabilité et les attitudes envers les immigrés. Ce résultat suggère que la culpabilité que les élèves ressentent par rapport aux torts commis par la génération de leurs grands- et arrière-grands-parents peut avoir des répercussions indirectes sur leur manière de se positionner dans des situations de discrimination contemporaines, parce que cette culpabilité implique l'intégration de principes de justice partagés qui sont valables dans des contextes divers.

CONCLUSION

Tout en tenant compte des limites qu'une enquête par questions fermées implique, nous pouvons formuler les conclusions suivantes : la honte morale que les élèves ressentent par rapport à la Shoah peut favoriser les attitudes prosociales non seulement envers les Juifs, mais aussi envers la minorité actuelle des immigrés. Si la honte se base sur un souci pour l'image de l'Allemagne, elle est, par contre, associée à des tendances défensives, dénigrant non seulement les victimes de la Shoah, mais également les immigrés.

La culpabilité ressentie par les élèves est, comme la honte morale, liée à des attitudes prosociales envers les Juifs. Elle peut aussi se répercuter positivement sur les attitudes envers les immigrés, car elle favorise l'intégration d'une responsabilité morale prospective qui s'applique à des minorités non liées au contexte historique.

Il est important de noter qu'en moyenne, l'expression d'un tel sentiment de responsabilité est élevée, contrairement à celle de culpabilité et de honte morale. Ce dernier résultat confirme les propos de Leach, Bou Zeineddine et Čehajić-Clancy²⁷ qui, ayant réexaminé de nombreuses études dans le domaine, soulignent qu'il faut, indépendamment de leur conséquences bénéfiques, prendre en compte le fait que l'expression de réactions autocritiques liées aux violences intergroupes reste rare. Tandis que la reconnaissance des méfaits du groupe par ses membres est cruciale pour la restauration des relations entre coupables et victimes, ainsi que pour le bien-être de ces dernières²⁸, la gestion des émotions que le passé groupal peut susciter semble rester tendue vu leur caractère aversif. Leur stimulation par des interventions pédagogiques ou politiques est donc difficile à imaginer, étant donné qu'une imposition par l'extérieur risque de provoquer des réactions de rejet comme dans le cas de la honte-image, et peut même être instrumentalisée à des fins politiques opposées.

Dans ce cadre, la réflexion sur une responsabilité « humaine » partagée semble davantage pertinente : si l'on s'intéresse aux effets bénéfiques d'une intégration des aspects négatifs de l'histoire du groupe dans l'identité collective, une sensibilisation à une responsabilité morale prospective basée sur la Shoah qui se détacherait, en quelque sorte, du contexte historique, en vue de l'intégration de principes plus généraux, pourrait être plus bénéfique pour les relations intergroupes car, au lieu de provoquer des réactions défensives, elle pourrait mettre l'individu dans une position active. Elle lui accorderait la possibilité d'agir, de manière concrète et dans la vie de tous les jours, au lieu de l'enfermer dans un passé qu'il n'a pas vécu, et cela sans, pour autant, nier ou minimiser sa signification singulière. Comme le propose Todorov dans sa réflexion sur l'usage exemplaire de la mémoire, en ouvrant le passé à l'analogie, il « devient donc principe d'action pour le présent²⁹».

Le défi reste alors d'envisager les formes que pourrait prendre une telle gestion de la mémoire collective qui intègre les citoyens d'origines et de générations diverses, permettant la reconnaissance des violences passées tout en stimulant, sans l'imposer, une réflexion sur les injustices contemporaines et la façon dont chacun de nous agit avec

1

¹ Cette recherche a été menée dans le cadre d'un mémoire de Master en psychologie sociale et interculturelle sur lequel se base ce texte : Stephanie Glaeser, *Culpabilité*, *honte*, *responsabilité* ? *Les réactions face à la Shoah et la gestion des relations intergroupes au présent*, Mémoire de Master en Sciences Psychologiques, Faculté des Sciences Psychologiques et de l'Éducation, Université Libre de Bruxelles, 2010.

² Laurent Licata et Olivier Klein (2005), « Regards croisés sur un passé commun: anciens colonisés et anciens coloniaux face à l'action belge au Congo », in Maria Sanchez-Mazas et Laurent Licata (dir.), *L'Autre: regards psychosociaux*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2005, p. 243.

³ Chris G. Sibley, James H. Liu, John Duckitt et Sammyh S. Khan, « Social representations of history and the legitimation of social inequality: The form and function of historical negation », *European Journal of Social Psychology*, vol. 38 (3), avril-mai 2008, p. 542-565.

⁴ Daniel Bar-Tal, « From intractable conflict through conflict resolution to reconciliation: Psychological analysis », *Political Psychology*, vol. 21 (2), juin 2000, p. 351-365.

⁵ Henry Tajfel et John C. Turner, « The social identity theory of intergroup behavior », in Stephen Worchel et William G. Austin (dir.), *Psychology of intergroup relations*, Chicago, Nelson-Hall, 1986, p. 7-24.

⁶ Vincent Yzerbyt, Muriel Dumont, Daniel Wigboldus et Ernestine Gordijn, « I feel for us: The impact of categorization and identification on emotions and action tendencies », *British Journal of Social Psychology*, vol. 42 (4), décembre 2003, p. 533-549.

⁷ Laurent Licata, Olivier Klein et Raphael Gély, « Mémoire des conflits, conflits de mémoires: une approche psychosociale et philosophique du rôle de la mémoire collective dans les processus de réconciliation intergroupe », *Social Science Information*, vol. 46 (4), décembre 2007, p. 563-589.

⁸ Aarti Iyer et Colin Wayne Leach, «Emotion in intergroup relations », *European Review of Social Psychology*, vol. 19 (1), 2008, p. 86-125.

⁹ Michael J. A. Wohl, Nyla R. Branscombe et Yechiel Klar, « Collective guilt: Emotional reactions when one's groupe has done wrong or been wronged », *European Review of Social Psychology*, vol. 17 (1), 2006, p. 1-37.

¹⁰ Silvia Mari, Luca Andrighetto, Alessandro Gabbiadini, Federica Durante et Chiara Volpato, « The shadow of the Italian colonial experience: The impact of collective emotions on intentions to help the victims' descendants », *International Journal of Conflict and Violence*, vol. 4 (1), 2010, p. 58-74.

¹¹ Jesse A. Allpress, Rupert Brown, Roger Giner-Sorolla, Julien A. Deonna et Fabrice Teroni, « Two Faces of Group-Based Shame: Moral Shame and Image Shame Differentially Predict Positive and Negative Orientations to Ingroup Wrongdoing », *Personality and Social Psychology Bulletin*, publié en ligne le 1 juillet 2014.

¹² Jesse A. Allpress, Fiona Kate Barlow, Rupert Brown et Winnifred R. Louis (2010). « Atoning for colonial injustices: Group-based shame and guilt motivate support for reparation », *International Journal of Conflict and Violence*, vol. 4 (1), 2010, p. 75-88.

¹³ Jonas H. Rees, Jesse A. Allpress et Rupert Brown, « Nie wieder: Group-based emotions for ingroup wrongdoing affect attitudes toward unrelated minorities», *Political Psychology*, vol. 34 (3), juin 2013, p. 387-407.

¹⁴ Lars Rensmann, « Collective Guilt, National Identity, and Political Processes in Contemporary Germany », in Nyla R. Branscombe & Bertjan Doosje (dir.), *Collective guilt: International Perspectives*, New York, Cambridge University Press, 2004, p. 169-192.

¹⁶ Birgit Rommelspacher, « Schuldlos schuldig? Wie sich junge Frauen mit Antisemitismus auseinandersetzen », Hamburg, Konkret Literatur Verlag, 1995.

¹⁷ Kurt Brendler, « Die Holocaustrezeption der Enkelgeneration im Spannungsfeld von Abwehr und Traumatisierungen », *Jahrbuch für Antisemitismusforschung*, n° 3, 1994, p. 303-340.

¹⁸Anja Zimmermann, Dominic Abrams, Bertjan Doosje, et Antony S. R. Manstead, « Causal and moral responsibility: Antecedents and consequences of group-based guilt », *European Journal of Social Psychology*, vol. 41 (7), décembre 2011, p. 825-839.

¹⁹ Roland Imhoff, *The dynamics of collective guilt three generations after the Holocaust. Young Germans' emotional responses to the Nazi past*, Thèse de doctorat non publiée, Université de Bonn, 2010.

²⁰ Ibid.

²¹ Tzvetan Todorov, Les abus de la mémoire, Paris, Arléa, 1998.

²² Roland Imhoff, « Zwei Formen des modernen Antisemitismus ? Eine Skala zur Messung primären und sekundären Antisemitismus », *Conflict and communication online*, vol. 9 (1), 2010. ²³ Jesse A. Allpress, Rupert Brown, Roger Giner-Sorolla, Julien A. Deonna et Fabrice Teroni,

²³ Jesse A. Allpress, Rupert Brown, Roger Giner-Sorolla, Julien A. Deonna et Fabrice Teroni, « Two Faces of Group-Based Shame: Moral Shame and Image Shame Differentially Predict Positive and Negative Orientations to Ingroup Wrongdoing », *op. cit.*

²⁴ Jesse A. Allpress, Fiona Kate Barlow, Rupert Brown et Winnifred R. Louis (2010). « Atoning for colonial injustices: Group-based shame and guilt motivate support for reparation », *op. cit*.

²⁵ Jonas H. Rees, Jesse A. Allpress et Rupert Brown, « Nie wieder: Group-based emotions for ingroup wrongdoing affect attitudes toward unrelated minorities», *op. cit.*

²⁶ Theodor W. Adorno, « Schuld und Abwehr », in F. Pollock (dir.), *Gruppenexperiment*, Frankfurt, Europäische Verlagsanstalt, 1995, p. 278-428.

²⁷ Colin W. Leach, Fouad Bou Zeineddine et Sabina Čehajić-Clancy, « Moral immemorial: The rarity of self- criticism for previous generations' genocide or mass violence », *Journal of Social Issues*, vol. 69 (1), mars 2013, p. 34–53.

²⁸ Johanna R. Vollhardt, Lucas B. Mazur et Magali Lemahieu, « Acknowledgment after mass violence: Effects on psychological well-being and intergroup relations », *Group Processes* & *Intergroup Relations*, vol. 17 (3), mai 2014, p. 306-323.

²⁹ Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, op. cit., p. 31.

¹⁵ Gabriele Rosenthal (dir), « *Der Holocaust im Leben von drei Generationen. Familien von Überlebenden der Shoah und von Nazi-Tätern* », Giessen, Psychosozial Verlag, 1998.